

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 16 décembre 2021

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 9 décembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	52

Monsieur Pascal SUARD a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCAATION

Datée	Du 09/12/21
Affichée	du 09/12/21

OBJET

Vente de terrain sur la ZAE  
Les Avanris à la Ferté Fresnel  
à Maître LOGRE

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
François HUREL a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Absente excusée : Nadège TROUILLET

Absents : Philippe CROTEAU  
Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Acte rendu exécutoire après  
publication le 23 décembre 2021

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie expose aux membres du Conseil que Maître LOGRE, notaire à la Ferté Fresnel, souhaite acquérir un terrain sur la ZAE Les Avanris pour y construire sa nouvelle étude.

Les acquéreurs sont Monsieur et Madame LOGRE, avec la possibilité pour eux de substituer pour l'acquisition du terrain, une SCI dont ils seront les seuls associés personnes physiques.

Monsieur le Vice-Président, propose de céder une parcelle de terrain située sur la partie encore non viabilisée de la ZAE, d'une superficie d'environ 1 599 m<sup>2</sup> selon le plan de division.

L'avis de Domaines en date du 29 novembre 2021 évalue le prix du terrain à 8,95 € HT/m<sup>2</sup>.

La parcelle proposée à Maître LOGRE n'étant pas viabilisée, le prix de vente proposé est de 12 € HT/m<sup>2</sup>.

- Vu l'avis des domaines en date du 29 novembre 2021

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de vendre une parcelle d'une superficie d'environ 1 599 m<sup>2</sup> au prix de 12 € HT/m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame LOGRE, avec la possibilité pour eux de substituer pour l'acquisition du terrain, une SCI dont ils seront les seuls associés personnes physiques.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à la cession de cette parcelle.

Acte rendu exécutoire après  
publication le 23 décembre 2021

Le Président,  
Jean SELLIER

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

